



**ZILVERVISJEVAL / PIEGE POISSONS D'ARGENT /
SILBERFISCHCHEN FALLE**

Version 1 / B
102000028983

1/6
Date de révision: 09.03.2015
Date d'impression: 09.03.2015

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial ZILVERVISJEVAL / PIEGE POISSONS D'ARGENT /
SILBERFISCHCHEN FALLE

Code du produit (UVP) 81689725

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Insecticide ménager

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Bayer CropScience SA-NV
BG Bayer Environmental Science
J.E. Mommaertsiaan 14
1831 Diegem (Machelen)
Belgique

Téléphone +32(0)2/535 63 11 (8:00h à 17:00h)

Téléfax +32(0)2/534 35 76

Service responsable E-mail : marina.meysmans@bayer.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone
d'appel d'urgence** +32(0)35/403 070 (après 17:00h et avant 8:00h)
Bayer Antwerpen NV

Centre Anti-Poison +32(0)70/245 245

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classement conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Non classé ; les critères de classification ne sont pas remplis.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non classé ; les critères de classification ne sont pas remplis.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Non soumis à étiquetage réglementaire.

2.3 Autres dangers

Pas de dangers particuliers connus.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nature chimique



**ZILVERVISJEVAL / PIEGE POISSONS D'ARGENT /
SILBERFISCHCHEN FALLE**

Version 1 / B
102000028983

2/6
Date de révision: 09.03.2015
Date d'impression: 09.03.2015

Support carton enduit d'une formulation adhésive

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Réactions allergiques, Peut provoquer une rougeur de la peau et des éruptions cutanées chez les personnes sensibles.
------------------	--

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude. Il n'existe pas d'antidote spécifique.
-------------------	---

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
Inappropriés	Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.
---	---

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
--	---

Information supplémentaire	Si possible endiguer les eaux d'extinction avec du sable ou de la terre. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
-----------------------------------	--



**ZILVERVISJEVAL / PIEGE POISSONS D'ARGENT /
SILBERFISCHCHEN FALLE**

Version 1 / B
102000028983

3/6
Date de révision: 09.03.2015
Date d'impression: 09.03.2015

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Utiliser un équipement de manutention mécanique. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Conseils supplémentaires Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

6.4 Référence à d'autres sections Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Pas de mesures de précautions spécifiques requises pour la manipulation d'emballages non ouverts; suivre les recommandations habituelles. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Détruire (brûler) les vêtements non nettoyables.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans le conteneur original. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Protéger de l'humidité. Éviter une exposition directe au soleil.

Précautions pour le stockage en commun Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeur limite d'exposition



ZILVERVISJEVAL / PIEGE POISSONS D'ARGENT / SILBERFISCHCHEN FALLE

Version 1 / B
102000028983

4/6
Date de révision: 09.03.2015
Date d'impression: 09.03.2015

Pas de valeur limite d'exposition connue.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est nécessaire dans les conditions d'exposition attendues.

Protection des mains Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Temps de pénétration 480 min
Épaisseur du gant 0,6 mm
Temps d'utilisation < 480 min

Protection des yeux La protection des yeux n'est pas requise si utilisé comme recommandé.

Mesures générales de protection Éviter le contact avec la peau et les yeux.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme solide

Couleur blanc

9.2 Autres données Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Décomposition thermique Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4 Conditions à éviter Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles Stocker dans l'emballage d'origine.

10.6 Produits de décomposition dangereux Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation



**ZILVERVISJEVAL / PIEGE POISSONS D'ARGENT /
SILBERFISCHCHEN FALLE**

Version 1 / B
102000028983

5/6
Date de révision: 09.03.2015
Date d'impression: 09.03.2015

	donnée non disponible
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	donnée non disponible
Irritation de la peau	Pas d'irritation de la peau
Irritation des yeux	Pas d'irritation des yeux

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson	donnée non disponible
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	donnée non disponible
Toxicité des plantes aquatiques	donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	donnée non disponible
-------------------------	-----------------------

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	donnée non disponible
------------------------	-----------------------

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol	donnée non disponible
-----------------------------	-----------------------

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire	donnée non disponible
--	-----------------------

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.
Emballages contaminés	Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.
Code d'élimination des déchets	200199 Déchets municipaux (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations) y compris les fractions collectées séparément ; fractions collectées séparément (sauf 15 01); autres fractions n.s.a.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations ADN/ADR/RID/IMDG/IATA.



ZILVERVISJEVAL / PIEGE POISSONS D'ARGENT / SILBERFISCHCHEN FALLE

Version 1 / B
102000028983

6/6
Date de révision: 09.03.2015
Date d'impression: 09.03.2015

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

14.1 – 14.5 Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Information supplémentaire

Classement OMS : U (Toxicité aiguë peu probable en usage normal)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 453/2010 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Note Bayer CropScience:

Cette fiche de données a été élaborée selon la fiche de sécurité transmise par le fabricant du produit :
Annowatec GmbH

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
--